

# LE TRAGE D'UNE FORMULE

La commission du budget a repoussé en bloc les taxes que le ministre des finances proposait d'établir sur la vente des objets de luxe, en vue de procurer au Trésor des ressources supplémentaires. C'est vers l'impôt sur le revenu qu'elle a décidé de porter à nouveau son attention, de façon à lui faire la base essentielle de notre régime fiscal. La même idée a trouvé un retentissant écho dans la discussion du budget à la Chambre.

Le créneau bien qu'il n'y ait la illusion d'abaissement, que les défenseurs de cette conception financière, hypotisent par la séduction d'une formule, ne se préparent des surprises dont le succès est douteux. Les difficultés auxquelles ils ont le devoir de remédier.

Je ne veux point retarder le procès de l'impôt sur le revenu, ni qu'il soit contesté et établi. Je ne veux pas rappeler que les taxes personnelles qui le représentent furent l'une des inquiétudes les plus criantes de nos législateurs de la révolution française les abolit au nom de la justice sociale et de l'égalité civile. Nous sommes à un moment où l'on a déjà oublié ces choses et où l'on se fait à l'idée de les réintroduire, et ce n'est pas sans une certaine fermeté d'âme que nous aurons à leur faire face aux obligations de la guerre.

J'admets donc que l'impôt sur le revenu ait toutes les vertus que lui prêtent ses défenseurs; qu'il ne soit pas un moyen de développement social, un simple moyen de contribution fiscale, qu'il ne présente aucun caractère inquisitorial, et que la simple déclaration, faite partout, complète et royale, mette l'administration en mesure de connaître exactement le revenu de tous les citoyens, sans avoir à redouter ni la dissimulation, ni l'exode des capitaux.

J'admets que ce soit la seule formule qui nous permette de transformer de notre régime de contributions directes une seule le pouvoir de nous procurer les recettes qui nous sont indispensables.

L'impôt sur le revenu est d'abord entré dans notre organisme social comme impôt de substitution. La force des choses en a fait au moins ce qui concerne les impôts communaux et départementaux — un impôt de « superposition ». Que peut-être son produit fut consacré à l'entretien des recettes publiques.

On l'a déjà vu se transformer en un impôt de substitution. Le taux de l'impôt est déjà de 25 %. Il est passé à 40 %, et il sera de 45 % en 1917. Il sera de 48 % en 1918. Jusqu'ici on s'élève à 14 %.

C'est là qu'est la menace, c'est là que se cache le danger.

Si la fortune était répartie en France comme en Angleterre; si chaque augmentation de taux devait faire tomber dans les caisses du Trésor des sommes considérables enlevées au superflu de quelques milliers de riches capitalistes, il y aurait à compléter sérieusement sur cette ressource, et nous aurions peut-être pu aisément tirer un large profit du fonctionnement de l'impôt.

Il n'en est pas ainsi. L'éparpillement de la fortune en France fait que l'impôt sur le revenu frappe beaucoup plus la « fortune acquise ». L'aggravation du système court le risque d'entraîner l'effritement industriel et commercial, de paralyser la production nationale et de compromettre la prospérité à laquelle nous devons demander la réparation de nos ruines.

Avez-vous songé d'autre part à l'incidence de cet impôt et à ses effets sur la vie quotidienne de la nation ? Les assomés de l'impôt sur le revenu, au fur et à mesure que le poids en deviendra plus lourd, ne seront-ils pas naturellement entraînés à restreindre leurs dépenses, à s'abstenir de toute acquisition superflue, à renoncer aux constructions, à ajourner les réparations, etc. ? Qui supportera les conséquences de ces restrictions ? L'industrie, le commerce et, avant tout, les ouvriers.

Je persiste à croire que la Chambre française refuse toute extension de l'impôt légal dans la voie où semble l'appeler le mirage trompeur d'une formule trop facilement acceptée comme solution simplifiée de l'impôt de la justice sociale.

Notre régime fiscal, dans son ensemble, doit être refondu, rajusté, modernisé, mis en harmonie avec les exigences liées des nécessités de la guerre.

Ferdinand REAL.

# COMMUNIQUES OFFICIELS

## FRONT FRANÇAIS

**Du 5 Mars (23 heures)**

Au cours de la journée, la lutte d'artillerie s'est maintenue assez violente sur les divers secteurs de la ligne. On a notamment remarqué la violence de la lutte au nord de la ligne de la Basse-Saône.

Dans les VOSGES, activité marquée de l'artillerie ennemie dans le secteur du versant de la cote de Saint-Étienne. On a remarqué l'envoi de deux bataillons de chars et de chars légers.

Aucun événement de importance sur le front.

## FRONT BRITANNIQUE

**Du 5 Mars (soir)**

Coup de main effectué par nous la nuit dernière à WARTEON. S'est heurté à une vive résistance de l'ennemi, qui a eu au moins quarante tués.

Nos troupes n'ont pas moins pénétré jusqu'à la deuxième ligne en ne subissant que des pertes légères. Deux contre-attaques aussitôt repoussées.

Au cours de raids effectués cette nuit sur deux de nos postes au sud de SAINT-ÉTIENNE et au sud de PÉREY, quatre de nos hommes ont disparu.

L'artillerie allemande a montré aujourd'hui une faible activité en différents points de la ligne.

Des groupes de travailleurs ennemis ont été dispersés dans la même région par nos tirs d'artillerie.

## Du 6 Mars (après-midi)

Un coup de main effectué ce matin par les troupes anglaises sur les tranchées ennemies à la hauteur de PÉREY. On a permis de ramener quelques prisonniers et deux mitrailleuses, en ne subissant que des pertes légères.

Une autre attaque, exécutée au sud de la SAUPE, a été repoussée.

Ces diverses opérations nous ont valu de nouveaux prisonniers et une mitrailleuse.

## La Classe 19 incorporée

Paris, 6 mars. — Il est vraisemblable que la date d'incorporation de la nouvelle classe sera lundi 8 avril ou, au plus tard, lundi 15.

## L'Evasion de Garros

Paris, 6 mars. — Le lieutenant Marchal a révélé ces particularités sur son évasion et celle de Garros :

« Des uniformes d'officiers boches avaient été fabriqués avec du drap tertiaire français que nous avions trempé dans une teinture. Ainsi costumés, nous avons traversé les lignes ennemies sans être remarqués, mais les honneurs militaires des nombreux soldats que nous rencontrâmes sur nos parcours.

## Une Flotte indochinoise aidera à notre Ravitaillement

Paris, 6 mars. — Pour apporter en France le riz, les noix pour explosifs, le sucre, le caoutchouc, le coton, le wolfram et les autres matières premières indispensables à notre industrie, on a décidé de constituer une flotte indochinoise. Cette flotte sera composée de navires de guerre et de navires de commerce, et sera chargée de transporter les marchandises nécessaires à notre ravitaillement.

## Ludendorff voudrait faire débarquer von Kuhlmann

La Haye, 6 mars. — Selon des déclarations faites par un diplomate neutre ami de von Kuhlmann, la situation de ce dernier à l'égard des Allemands est devenue très tendue. Ludendorff voudrait faire débarquer von Kuhlmann de son poste de commandant en chef de la 17<sup>e</sup> armée, et le remplacer par un officier plus loyal et plus dévoué à l'Allemagne.

## Un Incident germano-danois

Zurich, 6 mars. — Le gouvernement allemand a chargé son ambassadeur à Copenhague de protester très énergiquement auprès du gouvernement danois contre l'incrimination de l'équipage allemand du corsaire "Igor-Mendi", qui, au retour d'une croisière en compagnie du corsaire "Wolff", s'échoua sur la côte de Danemark. Le gouvernement danois a répondu que le corsaire "Igor-Mendi" n'était pas un véritable corsaire, mais un simple navire de commerce.

## La Suède et les Iles d'Aland

Bâle, 6 mars. — On mande de Berlin : « Selon les déclarations du sous-secrétaire d'Etat von Den Busche à la commission plénière du Reichstag, l'Allemagne signera très prochainement un traité de paix avec la Finlande. »

La Suède, après avoir fait d'abord des objections à l'occupation par l'Allemagne des Iles d'Aland.

## Le Monténégro est contre la Paix séparée

Paris, 6 mars. — Une agence avait reproduit une information allemande prétendant que le gouvernement de Monténégro ne signerait pas une paix séparée avec l'Allemagne, et qu'il continuerait à lutter jusqu'à la victoire.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, M. Eugène POPOVITCH.

# LA DERNIÈRE SÉANCE DE BREST-LITOVSK Comment capitulerent les Délégués russes LE SORT DE LA ROUMANIE - L'INTERVENTION JAPONAISE

Bâle, 6 mars. — On mande de Brest-Litovsk, ville de la Pologne, le 6 :

Après avoir reçu le rapport des projets du traité de paix avec l'Allemagne et les traités additionnels concernant la question de la Pologne, la délégation russe a décidé de ne pas vouloir entrer en négociations avec les commissions au sujet de ces traités.

Le président de la délégation russe s'est mis en contact avec les présidents des délégations allemande et roumaine. Le président de la délégation russe a déclaré que la signature du traité doit être faite à la date du 10 mars. Il a proposé un commun accord le 10 mars. Le président allemand a répondu qu'il n'est pas possible de signer un traité de paix avant le 10 mars.

Le Kaiser remercie Hindenburg

Bâle, 6 mars. — Le Kaiser a adressé au maréchal Hindenburg, à l'occasion de la signature du traité de paix, un télégramme de remerciements, rappelant les batailles de Tannenberg, de la Marne et de Verdun, qui furent les bases de tous les succès militaires.

L'empereur a remercié Hindenburg pour sa loyauté et son dévouement à la cause allemande.

TARDIVES PROTESTATIONS DES BOLSHEVIKS

Le président de la délégation russe a fait alors deux déclarations : dans la première, il a déclaré que la signature du traité de paix est un acte de trahison, et dans la seconde, il a déclaré qu'il n'est pas possible de signer un traité de paix avant le 10 mars.

Les bolcheviques ont protesté contre la signature du traité de paix, et ont déclaré qu'ils ne signeront pas un traité de paix qui ne soit pas le résultat d'une véritable victoire.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

La bonne Paix allemande

Zurich, 6 mars. — Les journaux allemands disent que la paix avec la Roumanie est en voie de conclusion, et que les négociations ont été terminées.

Les journaux allemands ont déclaré que la Roumanie a accepté les conditions ennemies, et que la paix a été signée.

L'Abdication du Roi serbe exigée

Zurich, 6 mars. — Les journaux allemands ont exigé l'abdication du Roi serbe, et ont déclaré que le Roi serbe doit être remplacé par un prince allemand.

Les journaux allemands ont déclaré que le Roi serbe a refusé d'abdiquer, et que l'Allemagne a décidé de le déposer.

Le Candidat de l'Allemagne

La dynastie actuelle ne leur offrant aucune sécurité, les Allemands appuieraient la candidature du prince Guillaume de Hohenzollern, fils de l'empereur allemand, pour le trône de Roumanie.

Les Allemands ont déclaré que le prince Guillaume est le seul candidat acceptable pour le trône de Roumanie.

Les Déléguations ont quitté Brest-Litovsk

Bâle, 6 mars. — Les délégués russes ont quitté Brest-Litovsk, et se sont rendus à Moscou.

Les délégués russes ont déclaré qu'ils ne signeront pas un traité de paix qui ne soit pas le résultat d'une véritable victoire.

La Suspension des Hostilités

Pétrograd, 6 mars. — Selon les derniers renseignements, les hostilités sont suspendues sur tous les fronts.

Le gouvernement russe a déclaré qu'il ne reprendra les hostilités que si l'Allemagne ne signe pas une paix séparée avec l'Allemagne.

On quitte en masse l'Armée

Pétrograd, 6 mars. — La population quitte en masse l'Armée, et se rend à Moscou.

Les soldats de l'Armée russe ont déclaré qu'ils ne veulent pas continuer la guerre, et qu'ils veulent rentrer chez eux.

Moscou devient Capitale

Pétrograd, 6 mars. — Malgré la signature du traité de paix, la capitale a été transférée à Moscou.

Le gouvernement russe a déclaré que Moscou est la capitale véritable de la Russie.

Le sort de la Roumanie

La Roumanie a été occupée par l'Allemagne, et les Roumains ont été déportés en Allemagne.

Les Roumains ont déclaré qu'ils ne signeront pas un traité de paix qui ne soit pas le résultat d'une véritable victoire.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Le sort de la Roumanie

La Roumanie a été occupée par l'Allemagne, et les Roumains ont été déportés en Allemagne.

Les Roumains ont déclaré qu'ils ne signeront pas un traité de paix qui ne soit pas le résultat d'une véritable victoire.

# LES RESTRICTIONS britanniques

Paris, 6 mars. — A la suite de nombreuses réclamations, le ministre du ravitaillement vient de décider qu'il autoriserait la délivrance d'une ration supplémentaire de 100 grammes de viande par jour aux catégories suivantes de consommateurs :

Femmes enceintes, malades, personnes âgées, ouvriers travaillant la nuit, ouvriers exerçant des travaux exigeant une dépense considérable de force physique.

Les personnes désirant bénéficier de cette mesure devront en faire la demande à leur mairie, en justifiant la nécessité de leur mesure. Pour les femmes enceintes, la production d'un certificat médical attestant l'état de grossesse est obligatoire.

Pour les malades, le certificat médical a produit devra indiquer la nature de la maladie et le régime de surveillance, sa durée de validité sera d'un mois seulement.

Pour les ouvriers exerçant la nuit, la demande sera accompagnée d'un certificat du patron, indiquant la nature du travail exercé, et le nombre d'heures de travail pendant lesquelles il est occupé à accomplir sa tâche.

Pour les ouvriers exerçant des travaux exigeant une grande dépense de force physique, le certificat patronal mentionnant les conditions de travail effectués par le demandeur.

Tous les personnes bénéficiant de la loi sur les familles nombreuses devront produire un certificat du Bureau de bienfaisance de leur commune.

Les Forces de la Guerre

Paris, 6 mars. — Le ministre de la Guerre a déclaré que les forces de la guerre française sont en mesure de résister à toute attaque ennemie.

Le ministre de la Guerre a déclaré que les forces de la guerre française sont en mesure de résister à toute attaque ennemie.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Le Monopole du Café

Paris, 6 mars. — La commission de législation fiscale de la Chambre a décidé de proposer à la Chambre l'établissement d'un monopole d'importation et de vente de café.

Le monopole du café sera établi pour une durée de dix ans.

La Préparation de l'Après-Guerre

Paris, 6 mars. — Le Comité interministériel chargé de préparer l'après-guerre a décidé de constituer une commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour la reconstruction de la France.

La commission chargée de préparer l'après-guerre a décidé de constituer une commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour la reconstruction de la France.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

Les Conditions ennemies

Bâle, 6 mars. — A la Chambre bulgare, M. Toncheff, ministre des finances, a exposé les conditions ennemies qui ont été imposées à la Roumanie.

Les conditions ennemies sont les suivantes : la Roumanie doit céder à l'Allemagne toutes les provinces de la Dobroudja, la Bessarabie, et la Bucovine.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 7 mars 1918

Madame par la Vie

Par Mary FLORAN

— Qui, jaloux de la sympathie qu'il prénait, vous vous accordiez à ma mère, alors qu'il n'y avait que de jours pour la mourir ?

— C'est que, pour elle, vous aviez préparé le terrain, dit Bertrand. Vous-mêmes, vous aviez préparé le terrain, dit Bertrand. Vous-mêmes, vous aviez préparé le terrain, dit Bertrand.

— Elle ne se soucia pas non plus de ses inquiétudes pour épouser ses relations avec le docteur Dréville. Elle ne se soucia pas non plus de ses inquiétudes pour épouser ses relations avec le docteur Dréville.

— Elle ne se soucia pas non plus de ses inquiétudes pour épouser ses relations avec le docteur Dréville.

— A vivre ainsi au centre d'un pauvre village, à coudoyer des humbles et des déshérités de la vie, Bertrand avait été prise d'un accès de charité, et avait fait à son tour le docteur Dréville était la bienfaisance même, et que se mériter méprisait les amoncelés, les moins méritoires de toutes, parce que ce n'était pas de l'argent, mais de la peine de son corps, de son intelligence, de son cœur.

— Maintenant Bertrand, c'était sa promesse, venait chez madame Dréville toutes les semaines. Quand elle arrivait, le docteur Dréville, elle lui demandait, au reste, pas de lui venir, elle ne demandait, au reste, pas de lui venir, elle ne demandait, au reste, pas de lui venir.

— Les limites qu'elle avait fixées à sa charité. Après avoir confectionné les vêtements d'hiver, madame Dréville lui proposait de lui faire des vêtements d'été.

— Les limites qu'elle avait fixées à sa charité. Après avoir confectionné les vêtements d'hiver, madame Dréville lui proposait de lui faire des vêtements d'été.

— Madame Dréville, elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même.

— Madame Dréville, elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même.

— Les limites qu'elle avait fixées à sa charité. Après avoir confectionné les vêtements d'hiver, madame Dréville lui proposait de lui faire des vêtements d'été.

— Les limites qu'elle avait fixées à sa charité. Après avoir confectionné les vêtements d'hiver, madame Dréville lui proposait de lui faire des vêtements d'été.

— Madame Dréville, elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même.

— Madame Dréville, elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même, et elle avait préparé bien des choses pour elle-même.



